



Communiqué de presse

Sion, le 3 novembre 2005

Les ONG jugent "insuffisant" le projet de 3^e correction du Rhône

Le WWF, Pro Natura, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et l'ATE ne sont pas satisfaits du plan sectoriel dressé par le canton du Valais pour la troisième correction du Rhône. Lors d'une conférence de presse, ces organisations lui ont attribué la note "insuffisant". Elles jugent notamment trop restreint l'espace laissé au Rhône par le plan sectoriel. Toutes sont prêtes à collaborer déjà lors de la phase de planification et attendent les signaux correspondants du canton.

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue à Sion, Christiane Maillefer, directrice siège romand WWF Suisse, a déclaré que la correction du Rhône est une entreprise d'importance nationale, dont le rayonnement sera considérable. Cela implique une grande responsabilité. «Le projet offre au canton la possibilité de chercher des solutions modernes, qui serviront de référence.» Pour ce type de projet, les bases légales exigent que les intérêts écologiques et la protection contre les crues soient traités sur un pied d'égalité. Dans la perspective d'une protection durable contre les crues et d'une réorganisation de l'espace dévolu au Rhône, le plan sectoriel constitue une étape importante. Les organisations attendent donc du gouvernement cantonal valaisan une réalisation conforme aux nombreuses prescriptions du droit fédéral et cantonal, ainsi qu'une interprétation moderne de la protection contre les crues et de la protection des cours d'eau.

Daniel Heusser, coordinateur pour la correction du Rhône au WWF Suisse, réclame une mise en œuvre rapide du projet: «Les risques d'inondation, les changements climatiques, les nombreuses carences dans le domaine écologique et la valeur récréative très faible du Rhône constituent des raisons suffisantes d'aller maintenant de l'avant.» Mais il ajoute que le projet doit tenir compte du fait que «les cours d'eau ont besoin de plus d'espace pour remplir leur fonction écologique et évacuer les hautes eaux en provoquant le moins possible de dommages.»

Une succession d'élargissements substantiels

Les organisations environnementales sont d'avis que, dans ses grandes lignes, le plan sectoriel est sur la bonne voie, mais qu'il ne va pas assez loin. Il ne permettra pas d'atteindre les buts qui doivent être ceux du projet Rhône si l'on se base sur les dispositions légales, les Idées directrices pour une politique de gestion durable de nos eaux et le concept Paysage 2020. Richard Patthey (FP) souligne que «l'espace dévolu au Rhône ne peut pas être défini seulement sur la base du besoin de sécurité et des implantations humaines existantes.» Cet espace doit être élargi. Fixé par le canton au double de la largeur actuelle, le nouvel espace du Rhône est insuffisant du point de vue écologique. Thierry Largey, secrétaire exécutif de Pro Natura Valais, l'explique: «Pour permettre le développement d'une dynamique fluviale naturelle engendrant une diversité optimale de milieux et d'espèces (avec zones pionnières telles que bancs de sable et de gravier), il est indispensable que des élargissements importants – de l'ordre de trois à cinq fois la largeur actuelle – soient planifiés déjà au stade du plan sectoriel.» Seule une succession d'élargissements substantiels le long du Rhône peut rendre au fleuve l'aspect aussi naturel que possible exigé par les dispositions légales.

L'espace Rhône ne peut en principe être réduit que dans les zones déjà construites. Pour David Gaillard (ATE), «les extensions supplémentaires serviront aussi en partie au délassement et aux loisirs.» Mais il importe que les diverses activités récréatives coexistent en générant le moins possible de conflits et que les effets de l'augmentation attendue du trafic le long du Rhône soit atténués par une politique "durable" de la mobilité.

Informations complémentaires:

Daniel Heusser, coordinateur Rhône, WWF Suisse: tél. mobile 076 594 07 80

Thierry Largey, Pro Natura Valais: 027 322 94 28

David Gaillard, ATE: 021 320 40 54

Richard Patthey, FP: Schwarzenburgstrasse 11 3007 Bern

Téléchargement de ce communiqué de presse et d'autres documents sur le sujet: www.wwf.ch/médias